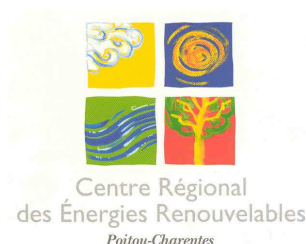
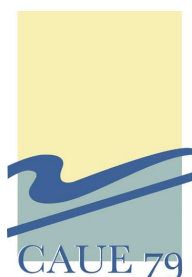


La qualité environnementale

dans les projets d'urbanisme

Le 13 décembre 2007, de 13h45 à 18h00

Salle de la Maison du Temps Libre à Parthenay



Eve Lagleyze
Conseil Étude en Aménagement du Territoire
Le Grand Mauduit - 79360 Marigny
05 49 09 09 61 / eve.lagleyze@interpc.fr

Avec la participation
des communes de Champeaux et de Saint-Maixent de Beigné

14h00 – Introduction – Gilbert Favreau, Président du Pays de Gâtine, Territoire reconnu Agenda 21 Local.

14h10 - L'environnement dans l'urbanisme - Planification urbaine, opérations d'aménagement et Aspects réglementaires – Christine Berthomé – Responsable du Pole Territorial de l'Equipement – André Turcot – chef du service SPEHU de la Direction Départementale de l'Equipement des Deux-Sèvres ; Cyril Gomel Chef du Service Aménagement Durable de la Direction Régionale de l'Environnement Poitou-Charentes.

- Evolution des Documents d'Urbanisme et des opérations d'aménagement en Gâtine,
- Aspects réglementaires visant à la prise en compte de l'environnement (Etude Loi sur l'eau, Etude d'impact, Evaluation environnementale des PLU...).

14h50 – Quelques illustrations de la prise en compte de l'environnement dans l'urbanisme – Cabinet d'études Eve Lagleyze.

15h00 – Réalisation d'un lotissement à St Maixent de Beugné, qualité environnementale et pragmatisme dans une opération publique d'aménagement – Denis Renoux, Maire adjoint.

- La mesure du projet et les ambitions municipales,
- La conduite du projet et les principes retenus,
- Les coûts financiers et le bilan global de l'opération.

15h15 – Pragmatisme et dogmes. La qualité environnementale dans l'urbanisme soumise au débat.

Qu'entend-on pas la qualité environnementale ? Doit-elle être recherchée à « tout prix » ? Quelles attentes, quelles contradictions, quels atouts, quelles perspectives ?

- Introduction & animation Pays de Gâtine,
- « Eclairages » par les différents intervenants : DDE 79 – DIREN Poitou-Charentes – CAUE 79 – CRER - Cabinet d'études Lagleyze,
- Débat 45 mn.

16h15 – Pause.

16h30 – Présentation d'un outil méthodologique : l'Approche Environnementale de l'Urbanisme – Cabinet d'études Eve Lagleyze.

- Définition de l'AEU et de ses champs d'investigation, appliquée aux Documents d'urbanisme et opérations d'aménagement,
- Objectifs et apports de cet outil,
- Nécessité de déterminer des priorités,
- Comment mettre en œuvre une démarche relative à l'AEU.

17h00 – Illustration de l'AEU à travers la Commune de Champeaux – Dider Delouvé, Maire.

- Historique du projet,
- Méthodologie mise en œuvre,
- Atouts / contraintes de la démarche,
- Evaluation de l'AEU et perspectives,
- Discussion avec le public.

17h20 – Démarche de projet – Roland Council, Directeur du CAUE.

- Faire des choix, déterminer des priorités,
- Se projeter dans la durée,
- Adapter l'exigence en fonction :
 - o Des enjeux du territoire (diagnostic préalable),
 - o De l'ampleur financière du projet,
 - o De la connaissance et de la sensibilité du Maître d'ouvrage,
 - o Des acquis méthodologiques.

17h40 – Conclusions – Gilbert Favreau, Président du Pays de Gâtine, ou son représentant.